

## 14ème législature

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>70403</b>   | De <b>M. Julien Aubert</b> ( Union pour un Mouvement Populaire -<br>Vaucluse ) | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>  |  | <b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>  |
| <b>Rubrique &gt; ministères et<br/>secrétariats d'État</b>   | <b>Tête d'analyse &gt; justice :</b><br>fonctionnement                         | <b>Analyse &gt; inspection générale des services<br/>judiciaires. rapport. parlementaires.<br/>communication.</b> |
| Question publiée au JO le : <b>02/12/2014</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Date de renouvellement : <b>08/03/2016</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |  |   |

### Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la très violente agression dont ont été victimes deux jeunes femmes, à Colombes, au début du mois d'août 2013, par un délinquant multirécidiviste. D'après des informations recueillies par l'Institut pour la justice, une enquête de l'inspection générale des services judiciaires serait en cours, notamment concernant les conditions du suivi du principal suspect. À l'heure où la réforme pénale présentée par le Gouvernement cherche à développer les aménagements de peine et à diminuer le recours à la détention, la plus grande transparence s'impose, plus que jamais. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir le tenir informé des conclusions de cette inspection dès qu'elles auront été établies, et que celles-ci soient rendues publiques, sauf avis contraire des victimes ou de leur famille.